

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUN 2020 A 19H00**

Présents : Mesdames, Messieurs GONZALEZ, ALAUX, BRESSAND, DESCAMPS, DOUSSAT, ECHERBAULT, FONS, GOIGOUX, GOTTI, GRANZIERA, JIMBERGUES DIETRICH, MILLERAND, RAMOND A., RAMOND E., ROUBERT, SEBASTIANELLI, SPITZ, VACARESSE, VASSAL, VINTILLAS
Absents : Mesdames, Messieurs ROUJAS, ZANCHETTA, ZORZI
Secrétaire de séance : Pauline FONS

ORDRE DU JOUR

1 - Vote Comptes Administratif et de Gestion 2019 du Budget Communal

a) *le compte administratif :*

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 abstentions, adopte le Compte Administratif 2019 de la commune comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 741 664.32	1 721 087.76
RECETTES	2 005 721.18	1 757 278.27
EXCEDENT	264 056.86	36 190.51

b) *le compte de gestion du receveur :*

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 abstentions, adopte le Compte de Gestion du Receveur pour le budget communal 2019.

2 – Affectation des résultats 2019 sur BP 2020

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 abstentions, décide de reporter :
L'excédent de fonctionnement de 264 056,86 € sur la section d'investissement
L'excédent d'investissement de 36 190,51€ sur la section d'investissement

3 – Vote des 2 taux d'impôts :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux d'imposition 2019 sur 2020 :

Taxe	Taux 2020
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	16.01%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	116.52%

4 – Vote du Budget Primitif 2020 de la Commune

Le vote a lieu par chapitre pour la section de fonctionnement (avec un vote séparé des subventions), et par opération pour la section d'investissement.

➤ *Fonctionnement – Dépenses et Recettes équilibrées à : 2 102 167 €*

Vote : 15 voix pour, 5 abstentions

Vote des subventions pour les associations à l'unanimité

➤ *Investissement – Dépenses et Recettes équilibrées à : 4 345 735,03 €*

Vote : 15 voix pour, 5 abstentions

5 - Vote Comptes Administratif et de Gestion 2019 du Budget Assainissement

c) *le compte administratif :*

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 abstentions, adopte le Compte Administratif 2019 du budget Assainissement comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	64 138.86	696 292.24
RECETTES	210 500.57	729 201.84
EXCEDENT	146 361.71	32 909.60

d) *le compte de gestion du receveur :*

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 abstentions, adopte le Compte de Gestion du Receveur pour le budget Assainissement 2019.

6 – Affectation des résultats 2019 sur BP 2020

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 abstentions, décide de reporter :

- ❖ L'excédent d'exploitation de 146 361,71 € sur la section d'investissement
- ❖ L'excédent d'investissement de 32 909,60€ sur la section d'investissement

7 – Vote du Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, à 15 voix pour, 5 abstentions adopte le Budget Primitif 2020 de l'assainissement.

- Exploitation – Dépenses et recettes équilibrées à : 232 568.00 €
- Investissement – Dépenses et recettes équilibrées à : 379 117.31€

8 - Montant loyer et Subvention 2020 crèche « Poupons Câlines »

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le loyer à 2300€/mois et accorde une subvention municipale de 90 000 € pour l'année 2020.

9- délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Le conseil municipal, à 16 voix pour 4 abstentions, autorise Madame le maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

10 - Engagement des dépenses du compte fêtes et cérémonies

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les dépenses suivantes : d'une manière générale, l'ensemble des biens, services et objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».